



Organisation
Mondiale
de la Santé
Animale

World
Organisation
for Animal
Health

Organización
Mundial
de Sanidad
Animal

Original : anglais
Juin 2010

RAPPORT DE LA NEUVIÈME RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'OIE SUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

Paris, 23 – 25 juin 2010

Le Docteur Bayvel a ouvert la réunion du Groupe de travail sur le bien-être animal en demandant aux participants de se présenter et en remerciant officiellement pour sa contribution efficace le Docteur Stuardo qui devait quitter le Groupe. L'ordre du jour a été accepté moyennant quelques ajouts.

La liste des membres du Groupe de travail et des autres participants figure à l'annexe A. L'ordre du jour adopté est reproduit à l'annexe B. Le Docteur D. Bayvel a présidé la réunion.

1. Rapport de la 8^e réunion du Groupe de travail sur le bien-être animal, compte rendu des actions en cours, réunions informelles et téléconférences

Les membres du Groupe ont pris acte du rapport. Le Docteur Bayvel s'est référé à la liste des actions établie au cours de la réunion 2009 et a passé en revue les différents points. Il a été décidé d'établir une liste similaire lors de la présente réunion annuelle.

Le Docteur Bayvel a fait remarquer que les réunions informelles du Groupe de travail semblaient un moyen efficace pour informer les membres et les impliquer entre deux réunions annuelles et il a été décidé d'en tenir d'autres lorsque des occasions se présenteraient. Lors de la réunion commune avec les Centres collaborateurs pour le bien-être animal, il a été décidé d'organiser une téléconférence, une vidéoconférence ou une nouvelle rencontre avec les représentants de ces Centres à l'occasion de la réunion 2011 du Groupe de travail. Le rapport de la réunion commune de 2010 figure à l'annexe D.

2. Points découlant de la Session générale 2010 de l'OIE

Le Docteur Bayvel a énuméré les chapitres adoptés et a confirmé la réélection du Directeur général. Il a également signalé avoir reçu la médaille du mérite de l'OIE qu'il a acceptée au nom de tous les membres du Groupe de travail sur le bien-être animal.

Après avoir discuté de la nécessité d'une coordination avec les autres groupes de travail de l'OIE (Groupe de travail sur la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale en phase de production et Groupe de travail sur les animaux sauvages), le Groupe de travail sur le bien-être animal a décidé de diffuser ses rapports pour information et sensibilisation.

a) Résolution sur le bien-être animal

La résolution sur le bien-être animal, adoptée lors de la 78^e Session générale de l'OIE, a été discutée et vivement approuvée.

b) Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux

Le Docteur Alain Dehove, coordinateur du Fonds mondial de l'OIE, a été invité à rejoindre la réunion. Après avoir évoqué l'historique du Fonds mondial, le Docteur Dehove a rappelé que les principaux objectifs étaient le renforcement des Services vétérinaires, l'amélioration de la santé et du bien-être des animaux et la progression de la sécurité sanitaire des aliments dans le monde. Il a également évoqué l'Outil de l'OIE pour l'évaluation des performances des Services vétérinaires (Outil PVS de l'OIE) qui en est déjà à sa 5^e édition et a expliqué que le processus PVS était organisé en trois étapes : évaluation, analyse des écarts et suivi. Des missions portant sur la législation vétérinaire peuvent aussi être conduites dans le cadre du processus PVS.

Le Docteur Dehove a précisé que le Fonds mondial était la seule ressource financière externe de l'OIE au titre du bien-être animal.

Le Docteur Wilkins a demandé s'il était envisageable d'obtenir un financement de l'OIE pour un programme de lutte contre la rage à Bali. Le Docteur Dehove a répondu que par le truchement de la Banque de vaccins de l'OIE, il pourrait être possible de fournir un certain nombre de vaccins bien que le Fonds mondial concerne principalement des projets pilotes.

Le Docteur Rahman a mentionné la Conférence de l'Association vétérinaire pour le Commonwealth (CVA), prévue au Ghana en mars 2011, et a expliqué au Docteur Dehove que lors de la réunion commune avec les Centres collaborateurs, il avait été décidé de proposer une formation sur les animaux de trait (notamment les équidés), avec la collaboration et l'expertise du Centre collaborateur de Teramo (Italie). Le Docteur Rahman a demandé au Docteur Dehove si cette initiative pouvait être financée par l'OIE.

Le Docteur Dehove a accepté d'étudier cette question et de soumettre une proposition éventuelle à la réunion hebdomadaire de direction de l'OIE. Suite à la question du Docteur Wilkins, il a également signalé que le Fonds mondial pouvait recevoir des financements émanant d'organisations non-gouvernementales (ONG) et de bailleurs privés.

Concernant le bien-être animal, le Docteur Molomo a demandé comment le nouveau module de l'Outil PVS de l'OIE serait utilisé pour les pays qui ont déjà été évalués. Le Docteur Dehove a expliqué que les nouveaux modules adoptés faisaient partie de la troisième phase (suivi), qui intervient normalement 2 à 3 ans après la seconde.

c) Autres questions soulevées

- Le Professeur Fraser a fait part de sa déception concernant l'absence de progression des stratégies régionales en matière de bien-être animal, exception faite de la région Asie, Extrême-Orient et Océanie.
- Il a été proposé qu'une 3^e conférence mondiale sur le bien-être animal soit organisée en décembre 2012 ou janvier 2013 dans cette dernière région.
- La Docteure Kahn a soulevé la question de la base de données contenant des contacts, travaux et articles sur le bien-être animal, dont le développement avait été proposé par le Docteur Ed Pajor. En vue de la création du portail Internet de la FAO, il a été décidé que le Professeur Fraser demanderait au Docteur Pajor s'il estimait toujours nécessaire de travailler sur cette proposition.
- Le projet de rapport de la réunion informelle qui s'est tenue lors de la 78^e Session générale en mai 2010 a été finalisé et les membres du Groupe de travail ont été invités à adresser leurs commentaires.

3. Travaux de la Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques

Les participants ont passé en revue la présentation faite par le Docteur Hill lors de la 78^e Session générale. Concernant le chapitre 7.2 sur le bien-être des poissons d'élevage pendant le transport, les participants ont discuté de l'utilisation du terme « poissons d'élevage ». Il a été convenu que les problèmes de bien-être animal sont différents selon que l'on traite de poissons élevés dans des systèmes de production ou de poissons sauvages.

Le Docteur Gregory s'est référé à une pratique de pêche spécifique que le chapitre n'aborde pas. Le Docteur Wilkins a ajouté que le Docteur Hill avait clairement indiqué lors de la présentation faite pendant la 78^e Session générale qu'il souhaitait recevoir les commentaires du Groupe de travail sur le bien-être animal à propos du bien-être des animaux aquatiques. Il a été convenu que le chapitre serait revu par les membres du Groupe de travail et que des commentaires seraient soumis pour la réunion d'octobre de la Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques.

Il sera également demandé au Groupe de travail de commenter le projet de chapitre sur la mise à mort à des fins de contrôle sanitaire.

4. Normes privées

Le travail de l'OIE en cours sur les normes privées a été brièvement discuté. Le Docteur Bayvel s'est référé à la Résolution N°26 sur les normes privées, adoptée lors de la 78^e Session générale. Le Docteur Wilkins a demandé si le rapport de la réunion de novembre du Groupe *ad hoc* sur les normes privées pouvait être communiqué au Groupe de travail sur le bien-être animal. La Docteure Kahn a expliqué que ce rapport avait été rendu public sous forme d'annexe au rapport de la réunion de février 2010 de la Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres (la Commission du Code). Il a été décidé de communiquer aux membres du Groupe de travail le lien vers la page Internet de l'OIE qui contient toutes les informations et tous les liens importants (rapports des réunions de juin et de novembre du Groupe *ad hoc* sur les normes privées et le commerce international, rapport final de l'enquête sur les normes privées, thème technique et résolution de la 78^e Session générale de l'OIE). La Docteure Kahn a également commenté les différents points de vue des pays en développement et des pays développés à propos des normes privées.

Le Docteur Gavinelli a indiqué que pour renforcer le rôle des normes sur le bien-être animal, tel que prévu par l'OIE au niveau international, il paraît utile de consolider leurs fondements scientifiques. Les normes de l'OIE seraient ainsi mieux reconnues par rapport aux exigences établies sur une base privée et pourraient constituer de ce fait un système de référence pour le commerce international. À cet effet, il est nécessaire d'étudier plus en détail la planification correcte des travaux des groupes *ad hoc* futurs ainsi que le mode d'intégration factuelle des données scientifiques aux normes de l'OIE afin de constituer une référence claire pour l'utilisateur final et de permettre une différenciation par rapport aux normes privées.

5. Rapport du Groupe *ad hoc* sur le bien-être des animaux de laboratoire

Les priorités futures de ce Groupe *ad hoc* ont été discutées. Le transport a été mentionné comme étant la question principale en matière de bien-être des animaux de laboratoire.

6. Rapport du Groupe *ad hoc* sur le bien-être des poulets de chair

Le Groupe de travail sur le bien-être animal a pris connaissance du rapport de la seconde réunion du Groupe *ad hoc*, ainsi que des commentaires des Membres de l'OIE sur le rapport de la première réunion de ce Groupe.

Le Docteur Thiermann a confirmé que la Commission du Code avait soutenu les travaux de ce Groupe *ad hoc* et considéré que le projet de texte destiné au *Code sanitaire pour les animaux terrestres* de l'OIE (le *Code terrestre*) était adapté aux besoins de l'OIE.

Le Professeur Fraser s'est demandé si le texte tel qu'il était rédigé répondait bien aux exigences d'une norme de l'OIE sur le bien-être animal. Il a estimé que, comparativement aux normes sur le transport et l'abattage, ce texte fournissait relativement peu d'instructions spécifiques et peu de critères utilisables pour déterminer si une pratique donnée est ou non conforme à la norme.

La Docteure Kahn a précisé qu'en principe les textes destinés au *Code terrestre* n'étaient pas rédigés dans l'intention de permettre un audit et de vérifier l'application des normes, exception faite des chapitres portant sur les quatre maladies pour lesquelles l'OIE attribue un statut sanitaire officiel à ses Membres.

Le Docteur Gavinelli a déclaré souscrire en partie aux commentaires du Docteur Fraser. Il a considéré que le Groupe *ad hoc* devait fournir davantage de précisions sur les meilleures pratiques applicables à l'élevage des poulets de chair. En l'absence d'orientations spécifiques (comme celles qui figurent dans de nombreuses directives et normes internationales et nationales publiées), le Docteur Gavinelli craint que la norme de l'OIE ne soit pas utile ou pas acceptable.

Se référant aux commentaires du Docteur Gavinelli, le Professeur Aidaros a ajouté que les directives internationales publiées n'étaient pas toujours applicables au niveau international dans toutes les conditions de production.

Selon certains membres du Groupe de travail sur le bien-être animal, l'un des problèmes du projet de texte est l'absence de paramètres chiffrés. Selon le Docteur Fraser, en cas d'impossibilité de préciser des paramètres quantitatifs, une norme est plus utile si elle contient des critères qualitatifs (décrivant un résultat recherché, par exemple que les animaux aient suffisamment de place pour se coucher tous en même temps) ou bien des critères « conditionnels » (décrivant les mesures à prendre en cas de problème). Le Docteur Fraser a noté que le Groupe *ad hoc* avait identifié des variables mais qu'il n'avait en principe fourni aucune indication quant à leur utilisation.

La Docteure Kahn a attiré l'attention des membres sur le projet d'article 4 qui indique :

« Il serait difficile en l'état d'attribuer des valeurs chiffrées à certains paramètres mesurables en raison des fortes variations qui existent entre les systèmes de production industrielle utilisés par les Membres de l'OIE. Les valeurs chiffrées peuvent cependant être intéressantes pour comparer les performances. ... Pour les paramètres mesurables du bien-être animal, il est recommandé de déterminer les valeurs par référence à des normes nationales, sectorielles ou régionales adaptées à la production industrielle des poulets de chair. »

Le Professeur Fraser a considéré que ce texte fournissait un point de départ intéressant mais que des dispositions plus détaillées devaient être introduites dans certains articles spécifiques.

Le Docteur Rahman a ajouté que le projet de texte constituait un bon point de départ pour les pays en développement et qu'à ce stade initial de l'élaboration de normes de l'OIE sur la production animale, il était important de conserver une certaine souplesse, faute de quoi les Membres risqueraient de ne pas pouvoir ou vouloir envisager l'application de ces dispositions.

Monsieur Olsen a ajouté que certains autres textes de l'OIE, consacrés par exemple au transport des animaux, apparaissent plus clairs et que des efforts devraient être possibles pour présenter des orientations plus explicites dans le projet de texte sur les poulets de chair. Monsieur Olsen a également déclaré partager certaines préoccupations du Docteur Rahman concernant les besoins des pays en développement.

Le Professeur Aidaros a indiqué qu'il n'existait pas de dispositions détaillées dans le texte consacré au transport (à propos de l'espace, de la température et de l'humidité relative par exemple) et qu'il était impossible de spécifier des dispositions quantitatives dans tous les articles.

Monsieur Mirabito a estimé qu'il était important de prendre en compte les différentes conditions existant dans les exploitations et de guider les éleveurs sur la manière d'évaluer le bien-être de leurs animaux. Le Professeur Aidaros a approuvé les commentaires de Monsieur Mirabito. Il a souligné que l'évaluation qualitative des résultats était plus importante que la spécification des paramètres de conception.

Le Docteur Wilkins a ajouté que le texte modifié constituait une avancée significative mais qu'il était encore nécessaire de l'améliorer. Des détails complémentaires pourraient être fournis dans le texte. Ainsi, des indications devraient être fournies sur les systèmes d'évaluation de la démarche des animaux et sur la mesure de l'indice thermique. Les paramètres de résultats devraient être assortis d'indications sur la manière d'atteindre ces résultats. Le Docteur Wilkins a précisé que ces indications pouvaient et devaient être incluses dans le texte. Il a également demandé si les références scientifiques présentées dans le texte devaient répondre à certains critères de forme et de positionnement afin d'informer et de guider les Membres de l'OIE.

La Docteure Kahn a répondu que les références scientifiques pouvaient être indiquées non pas dans le *Code terrestre* mais sur un autre support approprié (site Internet de l'OIE par exemple). Ces références ont été incluses afin que les Membres de l'OIE connaissent l'existence de ces informations.

Le Docteur Molomo a souligné la nécessité d'une spécificité complémentaire mais aussi d'une souplesse indispensable pour que les pays en développement soient en mesure d'appliquer les recommandations de l'OIE.

Le Docteur Gavinelli a ajouté que ce chapitre portait sur les poulets de chair, qu'il n'était pas nécessaire de généraliser et qu'une plus grande spécificité pouvait être apportée. Un rapport de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) sera prochainement publié sur les relations entre sélection génétique et bien-être animal chez les volailles. Les densités de peuplement les plus élevées se trouvent dans les pays développés. Le projet de texte présente des disparités par rapport aux autres chapitres du *Code terrestre* consacrés au bien-être animal. Le texte doit être plus pratique et moins théorique.

Le Docteur Thiermann a demandé au Groupe de travail de fournir des orientations au Groupe *ad hoc* sur les modifications spécifiques à apporter pour répondre aux préoccupations en cours. Il a constaté que de nombreux Membres de l'OIE avaient également adressé certains commentaires non spécifiques sur le projet de texte.

La Docteure Kahn a précisé que le Groupe *ad hoc* avait tenté d'introduire la souplesse nécessaire et qu'il avait reconnu au cours de ses discussions que certains points étaient trop généraux pour être utiles (exemple : « Les conditions de température appliquées aux poulets de chair doivent être adaptées à leur stade de développement »). Il était cependant nécessaire de poser certains principes généraux à ce stade mais il conviendra peut-être de repérer ces points en vue de les compléter par la suite.

Étant donné que la plupart des publications émanent de l'Union européenne et d'Amérique du Nord et qu'il n'existe pratiquement aucune référence provenant des pays en développement, le Groupe *ad hoc* a estimé qu'il ne serait pas utile à ce stade de recommander des paramètres cibles ou de décrire les meilleures pratiques. L'inclusion de tableaux (sur l'indice thermique par exemple) n'a pas été approuvée à cette phase pour des raisons similaires.

Concernant les instructions possibles à donner au Groupe *ad hoc*, le Professeur Fraser a suggéré la préparation de tableaux sur les sujets clés (blessures et état du plumage par exemple). Ces tableaux pourraient être structurés comme suit : première colonne : liste des blessures possibles ; seconde colonne : causes probables ; troisième colonne : mesures à prendre et références utiles.

Dans le même ordre d'idées, Monsieur Mirabito a suggéré de demander au Groupe *ad hoc* de présenter des exemples du type de problèmes pouvant surgir dans différentes conditions d'environnement ainsi que les approches à envisager.

La Docteure Kahn a suggéré qu'il pourrait être intéressant de recommander des méthodes d'élevage favorables au bien-être animal. L'OIE pourrait utilement conseiller ses Membres sur les approches qui sont de nature à prévenir et à résoudre les problèmes à ce niveau.

La Docteure Kahn a remercié le Groupe de travail pour ses commentaires et suggestions utiles. Il a été convenu de communiquer ces conclusions au Groupe *ad hoc*. Cependant, compte tenu de la proximité de la réunion de septembre de la Commission du Code, le Groupe *ad hoc* ne pourra pas traiter d'ici là les commentaires du Groupe de travail. Le Groupe de travail s'est engagé à fournir tout commentaire complémentaire au siège de l'OIE d'ici au 6 août afin de pouvoir fournir un avis à la Commission du Code sur les points qui paraissent nécessaires de retravailler dans ce projet de texte avant de le soumettre à l'adoption.

7. Rapport du Groupe *ad hoc* sur le bien-être des bovins à viande

Le Groupe de travail sur le bien-être animal a pris connaissance du rapport de la première réunion de ce Groupe *ad hoc* ainsi que des commentaires correspondants des Membres de l'OIE.

Le Professeur Gregory a commenté l'emploi de l'expression « humane killing » dans la version anglaise des textes et a émis des réserves quant à son interprétation possible par certains groupes religieux (bouddhistes et hindouistes par exemple). Le Docteur Thiermann a répondu que toute modification de cette expression nécessiterait de revoir l'intégralité du *Code terrestre*. Le Docteur Gregory a souligné qu'aucune référence n'était faite aux tests de performances qu'emploient certains pays, qui sont à considérer comme un point sensible. Il a été décidé de transmettre au Groupe *ad hoc* les questions concernant ces deux points.

Le Professeur Gregory a soulevé la question du génotype des bovins exportés et de l'adéquation aux conditions qui règnent dans le pays de destination. La Docteure Kahn a répondu que cet aspect devait plutôt être envisagé dans le cadre du chapitre 7.2. Concernant le transport des animaux par voie maritime, le Docteur Thiermann a approuvé la Docteure Kahn et a ajouté que le principal problème des génotypes bovins inappropriés se pose après l'exportation, lorsque les animaux sont introduits dans un environnement inadapté.

8. Questions diverses

8.1 Document de travail sur les transports de longue distance d'animaux destinés à l'abattage (y compris pour l'exportation)

Le Docteur Wilkins a indiqué que ce document, rédigé sur une période de deux ans, avait été modifié pour inclure les contributions du Professeur Gregory et que certaines modifications suggérées par le Docteur Rahman et le Professeur Aidaros devaient également être intégrées. Le Docteur Wilkins a demandé s'il était adapté d'inclure des recommandations dans ce texte. Il a suggéré que cette question fasse l'objet d'un thème technique lors de la Session générale de l'OIE en 2012. La Docteure Kahn a indiqué que les thèmes techniques pour 2011 avaient déjà été choisis et que les propositions pour les années suivantes devaient passer par le Conseil de l'OIE.

Le Docteur Bayvel a demandé au Docteur Wilkins pourquoi la définition du transport de longue distance avait été modifiée. Le Docteur Wilkins a expliqué le contexte de cette décision.

Monsieur Mirabito a souhaité connaître le statut de ce document et savoir si la qualité du transport était prise en compte. Il a estimé que la qualité des conditions de transport était plus importante que la distance en soi.

Monsieur Olsen a déclaré partager certaines des préoccupations exprimées par Monsieur Mirabito, notamment sur l'inclusion des exportations dans la définition des transports de longue distance. Cette approche semble inadaptée puisque certains animaux sont transportés sur de courtes distances pour l'exportation. Il n'a par ailleurs pas approuvé la proposition de définir les « transports de longue distance non nécessaires » comme étant les trajets passant près d'un abattoir proche, capable d'abattre les animaux. Pour des raisons pratiques et commerciales, les éleveurs doivent avoir accès à plusieurs abattoirs différents.

Le Professeur Fraser a demandé quel était l'objet du document sur les questions éthiques. Il a considéré que les questions de santé et de bien-être des animaux au cours des transports était bien reconnues et similaires à celles d'autres pratiques d'élevage et qu'il pourrait être plus approprié de se concentrer sur ces aspects plutôt que de considérer les transports de longue distance comme une question éthique. Le Docteur Wilkins a évoqué la pratique de l'exportation des animaux d'élevage par voie maritime, indiquant que les problèmes de bien-être animal ne peuvent être évités lorsque les animaux voyagent ainsi en mer d'un pays à l'autre. Cette pratique s'explique par des raisons commerciales et il y a une obligation éthique à considérer les problèmes associés.

Le Docteur Thiermann a regretté que ce document soulève des préoccupations éthiques mais ne décrive pas clairement le problème. La longueur du trajet n'est pas l'unique considération. Des questions de bien-être animal peuvent aussi surgir lors de transports sur de courtes distances. Le Docteur Thiermann a suggéré que si la préoccupation principale était le transport intercontinental des animaux d'élevage, il serait plus adapté de centrer le document sur cet aspect.

Après une discussion détaillée, le Docteur Bayvel a conclu que le Groupe de travail n'était guère favorable à la poursuite de la réflexion sur la base de ce document. Le Docteur Wilkins a remercié les membres pour cette discussion et a retiré le document des travaux du Groupe. Ce point a été supprimé du programme d'action du Groupe de travail sur le bien-être animal.

8.2 Destruction sélective / abattage sanitaire d'animaux sauvages

Le Docteur Wilkins a rappelé que le document se trouvant dans le dossier était un texte ancien et qu'il existait une nouvelle version abordant en détail la pêche des baleines et des otaries à fourrure. Ce document avait été modifié en réponse aux commentaires des membres du Groupe de travail. Lors de la réunion précédente, il avait été décidé, après discussion, de ne pas poursuivre sur ces questions.

Compte tenu du nouvel axe de travail de l'OIE sur la faune sauvage, décrit dans le 5^e Plan stratégique de l'OIE, le Docteur Bayvel a indiqué qu'il pourrait être intéressant de discuter d'orientations sur les questions de bien-être associées à l'élevage, à l'abattage sélectif et au transport des animaux sauvages, comme une priorité future possible. Le Docteur Thiermann a approuvé le Docteur Bayvel et a recommandé que ces questions soient traitées par une approche générique plutôt que ciblée sur une espèce particulière ou un secteur donné.

8.3 Travaux futurs sur le bien-être animal dans les différents systèmes de production

Le Docteur Bayvel a souligné que l'OIE proposait de poursuivre les travaux sur les systèmes de production animale, sachant que les vaches laitières et les porcs ont été identifiés comme des priorités futures. Le Groupe de travail a noté que les points de vue des Membres de l'OIE et leur prédisposition à accepter ou non les projets de textes sur les poulets de chair et les bovins à viande seraient importants pour décider à quel moment lancer le travail sur de nouvelles normes portant sur les systèmes de production. La Docteure Kahn a indiqué qu'une partie du travail pourrait être enclenchée courant 2011 en tenant compte de l'applicabilité du texte sur les poulets de chair à d'autres espèces de volailles utilisées pour leur viande (dindons et canards). Le Docteur Wilkins a rappelé la nécessité d'aborder la question des éleveurs de poulets de chair dans le cadre des travaux concernant le bien-être animal dans les systèmes de production portant sur ce type d'animaux. La Docteure Kahn a confirmé qu'il serait demandé au Groupe *ad hoc* de se charger de ce travail par la suite et a indiqué que le Groupe de travail pourrait exprimer une opinion sur les priorités relatives de ces questions et d'autres en matière de bien-être animal.

8.4 Stratégies régionales en faveur du bien-être animal

Le Docteur Bayvel a présenté une vue d'ensemble de la stratégie régionale en faveur du bien-être animal (RAWS) actuellement appliquée en Asie, Extrême-Orient et Océanie. Il a souligné que cette stratégie fournissait un bon exemple de ce qu'il était possible de réaliser avec le soutien financier et l'engagement des pays d'une région. La région est également préparée à accueillir la 3^e conférence mondiale de l'OIE sur le bien-être animal, éventuellement en 2012. Le Groupe de travail a noté que les stratégies régionales avaient peu progressé dans les quatre autres régions de l'OIE. Le Docteur Bayvel a déclaré espérer que les actions en cours pour la formation de points focaux de l'OIE contribuent à inciter les autres régions à développer des stratégies régionales sur le bien-être animal.

Le Docteur Gavinelli a souligné que la question d'une stratégie européenne en la matière était à l'ordre du jour de la réunion de la Commission régionale pour l'Europe qui doit se tenir au Kazakhstan, en septembre 2010. Dans le cadre de la préparation de cette réunion, plusieurs documents seront fournis au Secrétariat (Service des actions régionales de l'OIE), à savoir la stratégie RAWs et son programme d'application en Asie, Extrême-Orient et Océanie ; la Résolution de la 78^e Session générale ; un texte qui sera rédigé par le Groupe de travail sur le bien-être animal (Docteur Wilkins, Docteur Gavinelli, Docteur Pelgrim et Docteur Varas) pour tirer les enseignements de la région Asie, Extrême-Orient et Océanie dans le développement et la mise en oeuvre de la stratégie RAWs.

8.5 Séminaires régionaux et stratégies régionales de l'OIE en matière de bien-être animal

Le Groupe de travail a pris note de l'engagement de l'OIE en faveur de la formation permanente des six points focaux nommés par chaque Délégué dans les cinq régions, sur la base d'un cycle bisannuel. Des membres du Groupe de travail et/ou des représentants des organisations qui ont passé des accords avec l'OIE ont participé à ces séminaires.

Le Groupe de travail a noté que la région des Amériques devait tenir un séminaire de formation des points focaux sur le bien-être animal en juillet 2010 et que les pays devaient discuter des perspectives de développement d'une stratégie régionale en la matière. Le Groupe de travail sera heureux de prendre connaissance du compte rendu des discussions intervenues lors de ce séminaire.

En Afrique, de nombreux projets financés par des bailleurs de fonds internationaux sont en cours. À ce jour, le développement d'une stratégie régionale n'a pas progressé.

En Europe, la question d'une stratégie régionale en matière de bien-être animal doit être discutée lors de la réunion de la Commission régionale prévue au Kazakhstan, en septembre 2010.

Au Moyen-Orient, des discussions ont eu lieu mais les travaux sur une stratégie régionale officielle n'ont pas encore débuté.

8.6 Conférence sur le commerce mondial et le bien-être des animaux d'élevage (Bruxelles, janvier 2009) – Actions de suivi

Le Docteur Gavinelli a indiqué que l'objectif actuel de la Commission européenne était d'intégrer le bien-être animal dans d'autres objectifs stratégiques. La réunion d'un groupe international est prévue avant la fin de cette année afin de discuter des questions importantes. Les organisations qui ont participé en janvier 2009, y compris l'OIE, seront invitées. Le bien-être animal constitue à présent un nouvel élément des discussions commerciales et il est important d'assurer un bon échange d'idées et d'informations pour favoriser un développement correct.

8.7 Mission technique en Égypte

Le Docteur Bayvel a examiné le rapport de la mission technique. Le Groupe de travail a été heureux de noter l'approche collaborative suivie par le gouvernement égyptien, l'OIE, la Société mondiale de protection des animaux (WSPA), la Commission européenne et le Centre collaborateur de Teramo pour le bien-être animal dans l'organisation et le financement des activités de formation.

8.8 Portail de la FAO sur le bien-être animal

Le Docteur Gavinelli a évoqué brièvement le portail de la FAO sur le bien-être animal. La Commission européenne ainsi que l'OIE font partie du comité de rédaction. La Docteure Kahn a indiqué que l'OIE avait signalé à la FAO que les normes de l'OIE n'étaient pas faciles à trouver dans la structure actuelle du portail. Le Professeur Fraser a demandé aux membres du Groupe de travail si ce portail de la FAO répondait à leurs besoins. Le Docteur Malomo a précisé que les Services vétérinaires l'utilisaient et y trouvaient des informations utiles. Le Docteur Rahman a indiqué que ce portail ne contenait pas beaucoup d'informations émanant des pays asiatiques. Monsieur Mirabito a ajouté que les références scientifiques faisaient parfois défaut. Il a été convenu de communiquer à la FAO les commentaires du Groupe de travail.

8.9 Directives de la FAO sur le bien-être animal traitant de l'identification et de la traçabilité

Le Groupe de travail a pris note de la directive récente de la FAO sur le bien-être animal qui traite de l'identification des bovins à viande. Monsieur Mirabito a précisé que la Fédération internationale de laiterie (FIL) avait reçu une copie de la directive pour commentaires mais qu'elle s'était heurtée au manque de temps imparti pour la réponse (5 jours). Le Groupe de travail a recommandé que l'OIE fournisse pour information une copie de cette directive au Groupe *ad hoc* sur les bovins à viande.

8.10 Biotechnologie et bien-être animal

Le Groupe de travail a noté qu'aucune action n'était en cours sur les animaux produits par des méthodes biotechnologiques. Il a été convenu de continuer à suivre cette question.

8.11 Rapports annuels des Centres collaborateurs

Le groupe *ad hoc* a pris note des rapports fournis par les Centres collaborateurs du Chili/Uruguay, de l'Italie et de la Nouvelle-Zélande/Australie.

8.12 Groupe de travail sur l'économie du bien-être animal, mis en place par le Conseil du bien-être des animaux de ferme (FAWC)

Le Docteur Bayvel a indiqué avoir compris que l'OIE devait recevoir le projet final du rapport pour commentaires vers la mi-juillet.

8.13 Conférence internationale de l'OIE sur les maladies des animaux sauvages (mars 2011)

Le Groupe de travail a noté que le thème retenu pour cette conférence de 2011 était « Une seule santé ».

8.14 Société internationale d'éthologie appliquée (ISAE)

Le Groupe de travail a recommandé que l'OIE envisage d'établir un accord officiel avec l'ISAE qui est le principal organisme international représentant la communauté scientifique spécialisée dans le bien-être animal.

8.15 Demande du Mexique sollicitant l'agrément d'un Centre collaborateur de l'OIE pour le bien-être animal

Le Groupe de travail a demandé que le Mexique présente à nouveau son dossier en langue anglaise. Il a noté que, lors de sa réunion de septembre 2010, le Conseil de l'OIE allait réviser les critères proposés par le Groupe pour l'approbation de Centres collaborateurs supplémentaires.

8.16 Thème technique proposé (avec questionnaire) pour la Session générale 2012

Le Groupe de travail a noté que le thème technique sur le bien-être animal, proposé pour la Session générale 2012, avait été approuvé par la Commission régionale pour la région Asie, Extrême-Orient et Océanie. Le thème consacré aux expériences et contributions nationales et internationales dans le développement passé et futur de l'approche « Un seul monde, Une seule santé » a cependant été jugé prioritaire.

8.17 Lutte de la WSPA contre la rage

Le Docteur Wilkins a fourni des informations sur un projet de la Société mondiale de protection des animaux (WSPA) mis en place à Bali pour obtenir l'éradication de la rage par la vaccination.

8.18 Année vétérinaire mondiale 2011

Le Groupe de travail a pris note des principaux événements liés à l'année vétérinaire mondiale 2011, notamment son lancement le 24 janvier, la Conférence mondiale sur l'enseignement vétérinaire (Lyon, France, 12 – 16 mai) et la cérémonie de clôture qui doit se tenir en marge du 30^e Congrès vétérinaire mondial (Le Cap, Afrique du Sud, 10 – 14 octobre).

8.19 Proposition de la WSPA pour une collaboration future avec l'OIE et d'autres organisations internationales sur la gestion des catastrophes

Le Docteur Wilkins a commenté les travaux de la Société mondiale de protection des animaux (WSPA) en matière de gestion des catastrophes, sujet que cet organisme a retenu comme une priorité actuelle et future. Les Docteurs Kahn et Wilkins ont convenu d'entreprendre des discussions bilatérales sur ce thème dans les mois à venir. Le Docteur Bayvel a suggéré que ce point soit inclus à l'ordre du jour de la réunion 2011 du Groupe de travail et il a été décidé que le Docteur Wilkins ferait une présentation officielle.

8.20 Document de travail sur les critères d'évaluation de l'ordre de priorité des normes futures de l'OIE sur le bien-être animal

Le Professeur Fraser a présenté ce document et remercié les membres du Groupe de travail pour leurs commentaires. Le Docteur Bayvel a remercié le Professeur Fraser de son travail sur ce sujet et a indiqué que le document serait soumis à la Commission du Code pour approbation avant d'être communiqué au Conseil de l'OIE et au Docteur Vallat.

8.21 Critères d'évaluation des futurs dossiers de candidature des Centres collaborateurs

Le Docteur Bayvel a évoqué le document qui avait été fourni au siège de l'OIE et au Conseil de l'OIE en 2009. Il a été décidé que le Docteur Bayvel réviserait ce texte si nécessaire et le mettrait à jour pour tenir compte des recommandations de la Conférence mondiale des Laboratoires de référence et Centres collaborateurs de l'OIE, qui s'est tenue cette semaine à Paris, ainsi que des discussions qui se sont déroulées lors de la réunion commune du Groupe de travail et des Centres collaborateurs pour le bien-être animal. Il sera plus particulièrement fait référence à la nécessité pour les gouvernements d'engager des ressources tangibles pour l'administration des centres comprenant plusieurs structures.

8.22 Commerce international des animaux exotiques

Le Docteur Gavinelli a fait part de préoccupations sérieuses liées aux transports internationaux d'animaux exotiques (oiseaux, reptiles et poissons). La santé et le bien-être de ces animaux sont menacés lorsque surviennent des problèmes de certification ou autre au cours des expéditions internationales. Ce point a été discuté lors d'une conférence internationale qui tenue à Nuremberg en mai 2010, lors de laquelle il a été demandé à la Commission européenne de prendre des mesures pour renforcer les contrôles sur ces échanges commerciaux. Le Conseil consultatif mixte de l'industrie des animaux de compagnie au Canada (PIJAC) a élaboré des directives qui ont été adressées à l'Association internationale du transport aérien (IATA). Les contrôles vétérinaires doivent cependant être renforcés et il pourrait être utile que l'OIE élabore des orientations afin d'éviter les problèmes de bien-être animal. Le Docteur Gavinelli a accepté d'écrire à l'OIE pour proposer l'organisation d'une réunion destinée à discuter et à définir les contours de ce problème.

8.23 Commentaires de la Commission du Code

Pour information des membres du Groupe de travail, le Docteur Thiermann a précisé que la Commission du Code discuterait d'une procédure pour geler la mise à jour des normes nouvellement adoptées durant une période de trois ans afin de permettre à l'OIE de concentrer ses ressources sur l'élaboration de nouveaux chapitres et sur la mise à jour des textes plus anciens. Cette démarche n'influerait pas sur la révision des textes en cas de découverte de nouvelles informations scientifiques significatives, ce qui pourrait être réalisé à tout moment.

9. Programme de travail pour 2011

Le programme de travail a été revu et mis à jour. Un projet de programme pour 2011 sera préparé par le Docteur Varas et le président avant la fin de l'année et diffusé aux membres du Groupe de travail pour commentaires.

10. Prochaine réunion

Il a été décidé de tenir la réunion 2011 du Groupe de travail sur le bien-être animal du 21 au 23 juin 2011 et de rencontrer les Centres collaborateurs l'après-midi du 20 juin. Il a également été convenu de poursuivre les téléconférences bimestrielles entre le président et le siège de l'OIE et de tenir une téléconférence plénière du Groupe de travail mi-janvier 2011.

Rencontre avec le Directeur général

Le Docteur Bayvel a félicité le Docteur Vallat au nom du Groupe de travail pour sa réélection. Il l'a également remercié pour sa participation à cette réunion tenue durant la semaine de la Conférence mondiale des Laboratoires de référence et Centres collaborateurs, ce qui a permis au Groupe de rencontrer les représentants des Centres collaborateurs pour le bien-être animal. Il a présenté les excuses du Docteur Gavinelli qui a dû quitter la réunion avant la fin et a expliqué que chaque membre du Groupe allait soumettre au Directeur général une question soulevée lors de la réunion.

- **Bien-être animal et échanges commerciaux - réflexions sur l'Outil PVS**

Le Professeur Aidaros a signalé que les normes pouvaient être utilisées à mauvais escient comme d'éventuelles barrières commerciales. Il a précisé que 80% des pays ne disposent d'aucune législation sur le bien-être animal et qu'une trop grande insistance sur cette question risquerait de bloquer les progrès.

Le Docteur Vallat a approuvé le Professeur Aidaros et a expliqué qu'il était important de conduire des évaluations dans toute les régions et d'inciter les pays à développer ou à actualiser leur législation sur le bien-être animal. Il a ajouté que tous les Membres avaient accepté en 2002 d'introduire des normes sur le bien-être animal et que tous les chapitres ont été adoptés à l'unanimité. Il a également mentionné l'importance de l'Outil PVS comme support du Plan stratégique de l'OIE et mécanisme d'amélioration des Services vétérinaires et de la législation, notamment grâce aux missions d'analyse des écarts constatés.

Le Docteur Thiermann a noté que des normes sont déjà incluses dans le *Code terrestre* et la modification de l'Outil PVS de l'OIE en est le reflet.

- **Actions sur le bien-être animal non liées aux échanges commerciaux : animaux de trait - implication possible de l'OIE**

Le Docteur Rahman a justifié la nécessité d'établir des lignes directrices sur les animaux de trait et a évoqué la possibilité de proposer un programme de formation en collaboration avec le Centre collaborateur basé en Italie lors de la Conférence de l'Association vétérinaire pour le Commonwealth (CVA), qui doit se tenir au Ghana en 2011.

Le Docteur Vallat a exprimé son intérêt et le soutien de l'OIE pour cette question et a mentionné l'aspect positif de l'utilisation d'animaux de trait au regard du changement climatique car ces animaux réduisent le recours aux véhicules motorisés et fournissent du fumier fertilisant.

- **Éventualité d'une 3^e conférence mondiale de l'OIE sur le bien-être animal en 2012**

Le Docteur Bayvel a fait savoir que dans le cadre de la stratégie RAWs en Asie, Extrême-Orient et Océanie, il a été proposé d'accueillir une 3^e conférence mondiale sur le bien-être animal dans cette région, si une telle manifestation est jugée adaptée.

Le Docteur Vallat s'est déclaré favorable à cette proposition et a mentionné la Thaïlande, la Malaisie, la Chine ou le Japon comme pays possibles. Il a suggéré de retenir décembre 2012 ou janvier 2013, ce qui serait une période favorable pour cet événement important.

- **Fonds pour la santé et le bien-être des animaux - possibilité de faire appel au Fonds mondial de l'OIE pour un projet pilote de fourniture de vaccins contre la rage à la province de Bali (Indonésie)**

Le Docteur Wilkins a expliqué le contexte du programme de lutte contre la rage à Bali, qui a débuté il y a deux ans sur un secteur géographique donné et a montré la nécessité d'étendre ce programme à l'ensemble de l'île. Il a demandé l'avis technique de l'OIE et un soutien financier éventuel, dans la mesure où ce projet requiert un demi-million de livres pour les 5 ans à venir. Il a également indiqué que les ONG ou d'autres organismes pourraient fournir un appui financier à l'OIE.

Le Docteur Vallat a déclaré accueillir favorablement tous les bailleurs de fonds et expliqué que dans le cadre du projet « Une seule santé » géré par la Représentation sous-régionale pour l'Asie du Sud-Est à Bangkok, il existe une banque de vaccins pour soutenir les projets pilotes. Il a proposé au Docteur Wilkins de contacter le gouvernement indonésien par l'intermédiaire du Délégué de l'OIE pour soumettre une demande.

Le Docteur Bayvel a ajouté que le gouvernement australien pourrait soutenir cette initiative.

- **Animaux sauvages - élevage, transport, abattage sanitaire, destruction sélective**

Le Docteur Vallat a indiqué que les Membres de l'OIE pourraient être intéressés par le contrôle des populations sauvages car les maladies peuvent être disséminées par ces espèces. Il a précisé que le contrôle des populations de chiens errants pour lutter contre la rage constituait une première étape.

- **Quelle pourrait être la contribution du Groupe de travail sur le bien-être animal aux autres sujets horizontaux majeurs (sécurité sanitaire des aliments, changement climatique et faune sauvage) ?**

Le Docteur Vallat s'est déclaré favorable à une collaboration du Groupe de travail sur le bien-être animal (y compris des Centres collaborateurs) avec le Groupe de travail sur les animaux sauvages et le Groupe de travail sur la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale en phase de production.

- **Commentaires du Groupe de travail sur les projets de normes pour la production des poulets de chair et des bovins à viande - priorités futures pour l'élaboration de normes**

Concernant le rapport du Groupe *ad hoc* sur le bien-être des poulets de chair, le Professeur Fraser a proposé que ce document soit rendu plus utile par l'inclusion d'orientations plus spécifiques. Il a été décidé qu'un document rédigé par le Professeur Fraser (annexe C) serait adressé aux groupes *ad hoc* ainsi qu'à la Commission du Code.

Le Docteur Vallat a indiqué que le premier objectif était d'élaborer des normes qui soient adoptées. La révision des normes pour traiter de préoccupations spécifiques pourrait avoir lieu après l'adoption.

Il a été décidé d'attendre les commentaires de la Commission du Code sur cette question.

- **Stratégies régionales en faveur du bien-être animal - appui du Groupe de travail sur le bien-être animal au développement de stratégies dans les cinq régions**

Le Docteur Molomo a souligné l'intérêt du Groupe de travail pour le développement de stratégies dans d'autres régions.

Le Docteur Vallat a souligné l'importance de l'application d'une stratégie sur le bien-être animal au niveau régional. Il a fait part de sa satisfaction concernant la stratégie RAWs en Asie, Extrême-Orient et Océanie mais a indiqué que les pays devront soutenir l'élaboration et l'adoption d'un programme. Pour l'Europe, les différents niveaux de développement des pays devront par ailleurs être pris en compte.

La Docteure Kahn a précisé qu'une stratégie régionale était à l'ordre du jour de la réunion de la Commission régionale pour l'Europe, qui doit se tenir au Kazakhstan en septembre 2011.

.../Annexes

**RAPPORT DE LA NEUVIÈME RÉUNION
DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'OIE SUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL
Paris, 23 – 25 juin 2010**

Liste des participants

MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'OIE

Dr David Bayvel (Chair)
Director Animal Welfare
MAF Biosecurity Authority
Box 2526
Wellington
NOUVELLE-ZELANDE
Tél. : (64-4) 4744251
Fax : (64-4) 4989888
E-mail : bayveld@maf.govt.nz

Prof. Hassan Aidaros
Professor of Hygiene and Preventive
Medicine. Faculty of Veterinary Medicine
Banha Univ.
5 Mossadak st
12311 Dokki
Cairo
EGYPTE
Tél. : (20212) 218 51 66
E-mail : Haidaros@netscape.net

Prof. David Fraser
Professor and Chair in Animal Welfare
Faculty of Land and Food Systems and
W. Maurice Young Centre for Applied
Ethics
University of British Columbia
2357 Main Mall-Suite 248
Vancouver V6T 1Z4
CANADA
Tél. : (1-604) 822 2040
Fax : (1-604) 822 4400
E-mail : dfraser@interchg.ubc.ca

Dr Andrea Gavinelli
Head of Unit
European Commission
Directorate General Health and
Consumers
Unit D5 – Animal Welfare,
Rue Froissart 101 – 6/168
1040 Brussels
BELGIQUE
Tél. : (32-2) 2966426
Fax : (32-2)2979573
E-mail : Andrea.Gavinelli@ec.europa.eu

Mr Luc Mirabito
Chef de projet "Bien être animal" -
Representing IDF
Institut de l'Elevage
149 rue de Bercy
75013 Paris
FRANCE
Tél. : +33 1 40 04 52 35
E-mail : luc.mirabito@inst-elevage.asso.fr

Dr Marosi Molomo
Director of Livestock Services
Department of Livestock Services
Ministry of Agriculture and Food Security
PO Box A 82
Maseru 100
LESOTHO
Tél. : (266) 22317284
Fax : (266) 22311500
E-mail : marosi_molomo@yahoo.com

Dr Sira Abdul Rahman
Retd. Dean Bangalore Veterinary College
No 123, 7th B Main Road
4th Block(West)
Jayanagar, Bangalore 560 011
INDE
Tél. : (91-80) 6532168
Fax : (91-80) 6635210
E-mail : shireen@blr.vsnl.net.in

Dr David Wilkins
Secretary
ICFAW
c/o WSPA, 222 Grays Inn Road
London WC1X 8HB
ROYAUME-UNI
Tél. : (44) 20 72 39 05 00
Fax : (44) 20 72 39 06 53
E-mail : wilkinsvet@btinternet.com

AUTRES PARTICIPANTS

Prof. Neville Gregory
Representing IMS
Royal Veterinary College
Hawkshead Lane - Hatfield
Hertfordshire - AL9 7TA
ROYAUME-UNI
E-mail : ngregory@rvc.ac.uk

Dr Per Olsen
Representing IFAP
Chief veterinary adviser
Danish Agricultural Council
Axeltorv 3
DK-1609 Copenhagen V
DANEMARK
Tél. : +45 33 39 42 81
Fax : + 45 33 39 41 50
E-mail : pol@agriculture.dk

Dr Alex Thiermann
Président de la Commission des normes
sanitaires de l'OIE pour les animaux
terrestres
OIE
E-mail : a.thiermann@oie.int

SIÈGE DE L'OIE

Dr Bernard Vallat
Directeur général
OIE
12, rue de Prony
75017 Paris
FRANCE
Tél. : 33 - (0)1 44 15 18 88
Fax : 33 - (0)1 42 67 09 87
E-mail : oie@oie.int

Dr Alain Dehove
Coordinateur du Fonds mondial
OIE
12, rue de Prony
75017 Paris
FRANCE
Tél. : 33 - (0)1 44 15 18 88
Fax : 33 - (0)1 42 67 09 87
E-mail : a.dehove@oie.int

Dr Sarah Kahn
Chef
Service du commerce international
OIE
12, rue de Prony
75017 Paris
FRANCE
Tél. : 33 (0)1 44.15.18.92
Fax : 33 (0)1 42.67.09.87
E-mail : s.kahn@oie.int

Dr Wim Pelgrim
Chargé de mission
Service du commerce international
OIE
E-mail : w.pelgrim@oie.int

Dr Mariela Varas
Chargé de mission
Service du commerce international
OIE
E-mail : m.varas@oie.int

**RAPPORT DE LA NEUVIÈME RÉUNION
DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'OIE SUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL
Paris, 23 – 25 juin 2010**

Ordre du jour adopté

Présentation des participants / Docteur D Bayvel

Organisation administrative / Docteure S Kahn

22 juin 2010 – 14h30-16h : Réunion commune avec les représentants des Centres collaborateurs de l'OIE pour le bien-être animal

- 1. Rapport de la 8^e réunion du Groupe de travail sur le bien-être animal, liste des actions en cours, réunions informelles et téléconférences**
- 2. Points découlant de la Session générale 2010 de l'OIE**
 - Rapport de la session générale
 - Résolution sur le bien-être animal
 - Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux
 - Autres questions soulevées
- 3. Travaux de la Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques**
- 4. Rapport du Groupe *ad hoc* sur les normes privées et le commerce international des animaux et des produits qui en sont issus**
- 5. Rapport du Groupe *ad hoc* sur le bien-être des animaux de laboratoire**
 - Projet final de chapitre
 - Transport aérien
 - Formation des vétérinaires
 - Expérimentations animales réglementaires
- 6. Rapport de la consultation électronique du Groupe *ad hoc* sur le bien-être des poulets de chair**
- 7. Rapport du Groupe *ad hoc* sur le bien-être des bovins à viande**
- 8. Questions diverses**
 - Questions éthiques relevant des travaux de l'OIE relatifs aux lignes directrices / normes internationales sur le bien-être animal – Transports de longue distance d'animaux destinés à l'abattage (y compris pour l'exportation) (rapport du Docteur Wilkins à l'intention du Groupe de travail)
 - Destruction sélective et abattage sanitaire d'animaux sauvages - Document présentant les problèmes et les options. Rapport rédigé par David Wilkins (WSPA), membre du Groupe de travail

Annexe B (suite)

- Travaux futurs sur le bien-être animal dans les différents systèmes de production (groupes *ad hoc*)
- Stratégies régionales en faveur du bien-être animal (stratégie RAWs en Asie, Extrême-Orient et Océanie)
- Rapports sur les séminaires régionaux et les autres stratégies régionales de l'OIE en matière de bien-être animal
- Conférence de janvier 2009 à Bruxelles – Conférence sur le commerce mondial et le bien-être des animaux d'élevage – Actions de suivi
- Mission technique 2009 de l'OIE en Égypte
- Portail sur le bien-être animal : FAO et partenaires
- Biotechnologie et bien-être animal
- Rapports annuels des Centres collaborateurs (Italie, Chili/Uruguay, Nouvelle-Zélande/Australie)
- Groupe de travail du Conseil du bien-être des animaux de ferme (FAWC)
- Composition du Groupe de travail sur le bien-être animal
- Conférence internationale de l'OIE sur les maladies et le commerce des animaux sauvages (mars 2011)
- Relations avec la Société internationale d'éthologie appliquée (ISAE)
- Relations avec l'Université nationale autonome du Mexique (UNAM)
- Thème technique pour 2012 (avec questionnaire)
- Lutte de la WSPA contre la rage

9. Programme de travail 2011

10. Prochaine réunion

ÉLABORATION DE NORMES SUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL : INSTRUCTIONS DU GROUPE DE TRAVAIL AUX GROUPES *AD HOC*

Lorsque les premiers codes sur le bien-être animal ont été rédigés dans les années 70 et 80, ils avaient tendance à contenir des truismes tels que « les animaux doivent avoir une place suffisante » et « le bruit ne doit pas être excessif ». Même si de telles déclarations peuvent être utiles pour identifier les variables importantes lors de l'élaboration de conseils plus spécifiques, elles ne fournissent pas d'informations applicables et ne permettent pas de déterminer si une pratique ou une installation est conforme. Une norme de l'OIE sur le bien-être animal doit contenir des recommandations qui soient applicables et des critères pouvant être utilisés pour déterminer si une pratique ou une installation donnée est ou non conforme à cette norme.

Il convient d'utiliser si possible des critères de résultats ou des critères axés sur les animaux car ceux-ci sont en principe très directement liés au bien-être animal et sont applicables à toute une série de systèmes de production. Ces critères peuvent être qualitatifs (tous les animaux doivent pouvoir se coucher en même temps sans s'allonger les uns sur les autres) ou quantitatifs (la mortalité à l'arrivée ne doit pas excéder 1%).

Dans certains cas, des critères reposant sur les intrants ou les ressources sont acceptables, par exemple lorsqu'un certain facteur est susceptible de détériorer les conditions de bien-être dans de multiples systèmes d'élevage. Là encore, ces critères peuvent être qualitatifs (aucun animal ne doit être hissé s'il est conscient) ou quantitatifs (le taux d'ammoniac dans l'air ne doit pas dépasser 25 ppm).

Dans d'autres cas, des critères « conditionnels » peuvent être utilisés. Ces critères spécifient généralement les mesures à prendre dans certaines conditions. Ils peuvent inclure des éléments à la fois qualitatifs et quantitatifs à savoir par exemple : (1) Si plus de 2% des volailles arrivent à l'abattoir avec des ailes cassées, les équipes chargées de la capture doivent suivre une nouvelle formation pour apprendre à utiliser des techniques moins susceptibles de provoquer des blessures ; (2) Au cours des mois chauds, la densité de stockage doit être réduite afin que les volailles aient suffisamment de place pour étendre facilement les ailes.

Pour certaines variables, il est possible d'identifier des « niveaux critiques » au-delà desquels le bien-être animal risque d'être compromis. Ces niveaux sont normalement déterminés par des recherches scientifiques. Ainsi, dans de nombreuses espèces, le bien-être est nettement compromis si le taux d'ammoniac dans l'air dépasse 25 ppm.

Pour d'autres variables (pourcentage de boiteries et mortalité au cours du transport), il n'existe pas de niveau critique mais il pourrait être possible de fixer ou de recommander des performances cibles. Dans ce cas, un comité *ad hoc* peut être capable de décider qu'un certain niveau de performances doit être atteint globalement, par exemple que les chutes ne doivent pas dépasser 1% parmi les animaux déplacés dans un abattoir. Dans d'autres cas, il peut y avoir une telle variation entre les races ou les localisations qu'une norme identifiera simplement les variables qui doivent être utilisées pour évaluer les performances et incitera à la définition de cibles nationales ou spécifiques de différentes races. En pareil cas, il est utile de fournir des exemples de performances cibles tirées d'autres normes qui soient largement applicables dans différentes conditions.

25 juin 2010

RÉUNION COMMUNE ENTRE LE GROUPE DE TRAVAIL SUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL ET LES REPRÉSENTANTS DES CENTRES COLLABORATEURS CHARGÉS DE CETTE QUESTION

22 JUIN 2010

Le Docteur Bayvel a demandé aux participants (annexe I) de se présenter et les a remerciés de leur présence. Il a invité les représentants des Centres collaborateurs à exposer les activités conduites par leur établissement dans le cadre du programme de travail de l'OIE sur le bien-être animal.

1. Présentations générales des Centres

Le Docteur Dalla Villa du Centre collaborateur basé en Italie a invité les participants à visiter le nouveau siège de son établissement. Il a expliqué la situation dans le pays après le tremblement de terre survenu en 2009 à L'Aquila, dans les Abruzzes, et a souligné que les difficultés majeures de cette expérience étaient liées à la coordination et à l'organisation des phases d'urgence et de normalisation, principalement en raison de l'absence de directives spécifiques et de procédures opérationnelles détaillées.

Le Docteur Alessandrini a continué la présentation en expliquant que le Centre souhaiterait développer un outil de gestion rationnel des catastrophes naturelles. Il a été décidé d'inclure les catastrophes naturelles à l'ordre du jour (annexe II).

La Docteure Gallo du Centre collaborateur pour le Chili et l'Uruguay a expliqué la structure du Centre dans les deux pays et a évoqué les réunions qui se sont tenues depuis l'année précédente, où le Centre avait été agréé par l'OIE. Elle a énuméré les principaux domaines d'activité du Centre : relations entre conditions de transport/d'abattage et qualité de la viande, comportement chez les vaches laitières, formation. La Docteure Gallo a passé la parole à la Docteure Huertas, membre du Groupe *ad hoc* sur les systèmes de production des bovins à viande. Elle a ajouté avoir participé à un programme de formation sur les transports, organisé par le Centre collaborateur basé en Italie. La Docteure Huertas a expliqué qu'elle a tenté de reproduire cette formation en Uruguay avec un budget très limité et que le résultat a été encourageant. Suite à cette observation, le Docteur Alessandrini a estimé que cette information devrait se propager, ce qui est un signe de succès.

Le Professeur Mellor du Centre collaborateur de la Nouvelle-Zélande/Australie a expliqué la structure de ce Centre et ajouté que tous les pays de la région Asie, Extrême-Orient et Océanie étaient parties prenantes des initiatives prioritaires envisagées par le comité de gestion du Centre (Ministère australien de l'agriculture, des forêts et de la pêche, Ministère néo-zélandais de l'agriculture et des forêts ainsi que 5 établissements rattachés au Centre collaborateur de la Nouvelle-Zélande/Australie). Le Professeur Phillips a précisé que les deux gouvernements soutenaient vivement le plan d'application de la stratégie régionale en matière de bien-être animal.

Suite aux commentaires du Professeur Phillips sur le financement, le Docteur Gavinelli a ajouté que pour de nombreux projets cet aspect n'était pas un problème en Europe compte tenu des ressources de la Commission européenne mais que le défi consistait à identifier l'expertise et les capacités nécessaires.

Le Professeur Fraser a demandé si les Centres collaborateurs avaient constaté des répercussions depuis leur agrément par l'OIE, notamment en termes de financement. La Docteure Gallo a répondu que dans la mesure où le Centre collaborateur au Chili/Uruguay n'était agréé que depuis un an, il serait prématuré d'en rechercher les effets. La Docteure Huertas a abondé dans le même sens. Le Professeur Mellor a souligné que les études sur le bien-être animal conduites dans le cadre d'études post-universitaires faisaient en revanche l'objet d'une attention croissante, comme l'avait mentionné la Docteure Gallo dans sa présentation.

Le Professeur Phillips a fait remarquer qu'à ce stade aucun retour sur investissement n'avait encore été observé. Le Docteur Bayvel a ajouté que le soutien apporté à l'OIE par le Ministère néo-zélandais de l'agriculture et des forêts et par le Ministère australien de l'agriculture, des forêts et de la pêche était illustré par l'aide financière affectée à la stratégie régionale en faveur du bien-être animal (RAWS). Le Docteur Bayvel a également ajouté que les projets de jumelage constituaient l'un des principaux objectifs de l'OIE et que les financements correspondants ont été trouvés. Le Docteur Alessandrini a précisé que ces projets fournissaient l'occasion d'organiser des formations à la demande. Après avoir approuvé les commentaires du Docteur Alessandrini, le Docteur Bayvel a expliqué comment ces propositions étaient considérées par le Directeur général de l'OIE. Il existe à ce jour 37 Centres collaborateurs couvrant 35 sujets dans 21 pays.

2. Opportunités de jumelage

Concernant le Centre collaborateur italien, le Docteur Dalla Villa a indiqué qu'aucun projet de jumelage sur le bien-être animal n'était en cours à l'heure actuelle. Se référant à titre d'exemple au tremblement de terre, il a ajouté qu'il serait intéressant d'évaluer la possibilité de permettre un projet de jumelage avec Cuba car ce pays dispose d'une expertise en gestion des catastrophes. Il a précisé qu'il était important d'évaluer les besoins d'un pays pour entreprendre un projet de jumelage.

La Docteure Huertas a souligné que les projets de jumelage constituaient une bonne opportunité pour recevoir et/ou fournir une aide en termes d'expertise. Elle a demandé à mieux connaître la procédure et les financements. Il a été décidé que toutes les informations correspondantes seraient adressées aux Centres collaborateurs. La Docteure Kahn a fait savoir que les coûts étaient couverts par l'OIE et que les pays devaient uniquement contribuer sous forme de temps fourni par les experts. Suite aux commentaires de la Docteure Huertas, le Professeur Mellor a indiqué que pour identifier des projets de jumelage potentiels, le Centre collaborateur du Chili/Uruguay pourrait proposer un programme de formation.

Le Docteur Rahman a indiqué que l'Inde pourrait être intéressée par un projet de jumelage avec le Centre collaborateur de la Nouvelle-Zélande/Australie car, avec le Brésil et la Chine, l'Inde compte le secteur bovin le plus important. Il a été décidé que le Docteur Rahman identifierait un candidat pour un projet de jumelage.

3. Recherche collaborative

Il a été convenu que des opportunités de recherche pourraient faire partie du projet de jumelage.

4. Échanges d'informations

Le Docteur Dalla Villa a indiqué qu'à ce jour il n'existait pas de méthode formelle de communication entre les Centres collaborateurs. Il a été décidé que le siège de l'OIE mettrait sur le site Internet les rapports des Centres collaborateurs et tout autre compte rendu intéressant.

5. Conférences

Le Docteur Bayvel a mentionné que dans le cadre de la stratégie RAWS en Asie, Extrême-Orient et Océanie, il a été proposé d'accueillir la 3^e Conférence mondiale sur le bien-être animal dans cette région en 2012, et que le Directeur général était favorable à cette idée.

Il a été décidé de demander aux Centres collaborateurs de mettre en évidence des sujets possibles pour la conférence dans leurs rapports annuels.

Le Docteur Rahman a fait état de la conférence de l'Association vétérinaire pour le Commonwealth (CVA) qui se tiendra au Ghana en 2011. Il a été décidé d'organiser un atelier sur les animaux de trait, y compris les équidés, et de demander des financements à l'OIE. Cette idée a été discutée avec le Docteur Dehove, coordinateur du Fonds mondial lors de la réunion du Groupe de travail. Le Docteur Dehove a accepté de recevoir une proposition et de la soumettre à la réunion hebdomadaire de direction de l'OIE pour discussion et approbation éventuelle.

6. Catastrophes naturelles

Le rôle de l'OIE face à des catastrophes naturelles a été discuté. Le Docteur Wilkins a mentionné les progrès accomplis par la Société mondiale de protection des animaux (WSPA) au cours des 10 dernières années. Il a précisé que cette organisation avait reçu grâce à la publicité, de nombreux dons de la part du public pour les efforts de sauvetage déployés en Haïti après le tremblement de terre mais que peu d'aide financière avait été obtenue pour la Mongolie. Le Docteur Dalla Villa a précisé que l'Italie et certains autres pays étaient dotés d'une législation spécifique (loi italienne n°266/1991) qui reconnaît le travail des organisations bénévoles et permet au pays de mobiliser des fonds en cas d'urgence nationale. En vertu de cette loi, les volontaires qui travaillent pour ces organisations non-gouvernementales (ONG) ont le droit de prendre un congé temporaire. Le Docteur Dalla Villa a ajouté que l'OIE pourrait certainement avoir un rôle moteur dans cette approche afin de reconnaître le rôle clé des ONG qui oeuvrent en faveur du bien-être animal dans la gestion des catastrophes vétérinaires. Il a été décidé d'ajouter ce thème à l'ordre du jour de la réunion du Groupe de travail sur le bien-être animal.

7. Échanges d'étudiants

Les membres du Groupe de travail étaient enthousiastes à l'idée de recevoir des étudiants et d'en adresser à d'autres pays. La Docteure Huertas a cependant souligné le problème financier. Le Docteur Bayvel a indiqué que les relations du Centre collaborateur avec les gouvernements de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie étaient bénéfiques en termes de soutien financier possible.

8. Mesures décidées

Il a été décidé d'inclure à l'ordre du jour des réunions annuelles du Groupe de travail sur le bien-être animal les contacts prévus avec les Centres collaborateurs par téléconférence, vidéoconférence ou participation à des réunions (annexe III).

**RÉUNION COMMUNE ENTRE LE GROUPE DE TRAVAIL SUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL
ET LES CENTRES COLLABORATEURS CHARGÉS DE CETTE QUESTION**

Paris, 22 juin 2010

Liste des participants

MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'OIE

Dr David Bayvel (Chair)

Director Animal Welfare
MAF Biosecurity Authority
Box 2526
Wellington
NOUVELLE-ZELANDE
Tél. : (64-4) 4744251
Fax : (64-4) 4989888
E-mail : bayveld@maf.govt.nz

Prof. Hassan Aidaros

Professor of Hygiene and Preventive
Medicine. Faculty of Veterinary Medicine
Banha Univ.
5 Mossadak st
12311 Dokki
Cairo
EGYPTE
Tél. : (20212) 218 51 66
E-mail : Haidaros@netscape.net

Prof. David Fraser

Professor and Chair in Animal Welfare
Faculty of Agricultural Sciences and
Centre for Applied Ethics
University of British Columbia
2357 Main Mall-Suite 248
Vancouver V6T 1Z4
CANADA
Tel. : (1-604) 822 2040
Fax. : (1-604) 822 4400
E-mail : dfraser@interchg.ubc.ca

Dr Andrea Gavinelli

Head of Unit
European Commission
Directorate General Health and
Consumers
Unit D5 – Animal Welfare,
Rue Froissart 101 – 6/168
1040 Brussels
BELGIQUE
Tél. : (32-2) 2966426
Fax : (32-2)2979573
E-mail : Andrea.Gavinelli@ec.europa.eu

Mr Luc Mirabito

Chef de projet « Bien être animal » –
Representing IDF
Institut de l'Elevage
149 rue de Bercy
75013 Paris
FRANCE
Tél. : +33 1 40 04 52 35
E-mail : luc.mirabito@inst-elevage.asso.fr

Dr Marosi Molomo

Director of Livestock Services
Department of Livestock Services
Ministry of Agriculture and Food Security
PO Box A 82
Maseru 100
LESOTHO
Tél. : (266) 22317284
Fax : (266) 22311500
E-mail : marosi_molomo@yahoo.com

Dr Sira Abdul Rahman

Retd. Dean Bangalore Veterinary College
No 123, 7th B Main Road
4th Block(West)
Jayanagar, Bangalore 560 011
INDE
Tél. : (91-80) 6532168
Fax : (91-80) 6635210
E-mail : shireen@blr.vsnl.net.in

Dr David Wilkins

Secretary
ICFAW
c/o WSPA, 222 Grays Inn Road
London WC1X 8HB
ROYAUME-UNI
Tél. : (44) 20 72 39 05 00
Fax : (44) 20 72 39 06 53
E-mail : wilkinsvet@btinternet.com

Annexe D (suite)

Annexe I (suite)

CENTRES COLLABORATEURS

Prof. Clive Phillips

Centre for Animal Welfare and Ethics,
Natural Resources Agriculture and
Veterinary Services
University of Queensland,
St Lucia, Queensland 4072,
AUSTRALIE
Tél. : (61-7) 5460.331
E-mail : c.phillips@uq.edu.au

Prof. David Mellor

Animal Welfare Science and Bioethics
Centre (AWSBC),
Massey University, Palmerston North,
NEW ZEALAND
Tél. : (64-6) 356.6099 ext. 81437;
Fax : (64-6) 350.56.57
E-mail : d.j.mellor@massey.ac.nz

Dr Stella Maris Huertas C

Instituto de Biociencias, Facultad de
Veterinaria,
Universidad de la Republica O. del
Uruguay
Lasplaces 1550 CP 11300, URUGUAY
Tél. : (598-2) 628 3505;
Fax : (598 2) 628 0130;
E-mail : stellamaris32@hotmail.com

Dr Carmen Gallo

Universidad Austral de Chile
Independencia 641
Casilla 567, Valdivia
CHILI
Tél. : (56-7) 63.221.690
Fax : (56-7) 63.221.766
E-mail : cgallo@uach.cl

Dr Barbara Alessandrini

Istituto Zooprofilattico Sperimentale
dell'Abruzzo e del Molise 'G. Caporale'
Via Campo Boario
64100 Teramo
ITALIE
Tél. : (39-0861) 33.2676
Fax : (39-0861) 33.22.51
E-mail : ['b.alessandrini@izs.it'](mailto:b.alessandrini@izs.it)

Dr Paolo Dalla Villa

Istituto Zooprofilattico Sperimentale
dell'Abruzzo e del Molise 'G. Caporale'
Via Campo Boario
64100 Teramo
ITALIE
Tél. : (39-0861) 33.22.79
Fax : (39-0861) 33.22.51
E-mail : [p.DallaVilla@izs.it'](mailto:p.DallaVilla@izs.it)

SIÈGE DE L'OIE

Dr Sarah Kahn

Chef
Service du commerce international
E-Mail : s.kahn@oie.int

Dr Wim Pelgrim

Chargé de mission
Service du commerce international
OIE
E-mail : w.pelgrim@oie.int

Dr Mariela Varas

Chargé de mission
Service du commerce international
OIE
E-mail : m.varas@oie.int

**RÉUNION COMMUNE ENTRE LE GROUPE DE TRAVAIL SUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL
ET LES REPRESENTANTS DES CENTRES COLLABORATEURS CHARGÉS DE CETTE QUESTION**

22 JUIN 2010

Ordre du jour adopté

14h30 - 15h45 : Présentations générales des Centres

Discussion

15h45 - 16h45 : Opportunités stratégiques : communication

- Opportunités de jumelage
- Recherche collaborative
- Échanges d'informations
- Possibilités de conférences
- Actions de communication en cours
- Catastrophes naturelles
- Échanges d'étudiants

15h45 - 16h00 : Actions décidées / Autres actions

| | Sujet/Action | Responsable | Calendrier |
|-----------|---|--|-------------------|
| 1. | Réunion commune avec les Centres collaborateurs et jumelage | | |
| 1.1. | Identifier des candidats au jumelage en Inde et rechercher des échanges avec d'autres pays de la région Asie, Extrême-Orient et Océanie | A. Rahman | 01/08/2010 |
| 1.2. | Adresser des informations détaillées sur les candidatures au jumelage | M. Varas | Fait |
| 1.3. | Mettre en ligne sur le site Internet de l'OIE les rapports des Centres collaborateurs et d'autres comptes rendus intéressants (siège) | M. Varas | 01/10/2010 |
| 1.4. | Rapports annuels des Centres collaborateurs : ajouter un chapitre dans lequel les Centres souligneront les sujets de conférence possibles | Voir avec le Service scientifique et technique | Immédiatement |
| 1.5. | Fournir une liste d'experts à la Commission européenne | CC | |
| 1.6. | Diffuser les thèmes techniques de la Session générale de l'OIE auprès des Centres collaborateurs | M. Varas | Fait |
| 1.7. | Préparer des propositions pour la Conférence mondiale sur le bien-être animal dans la région Asie, Extrême-Orient et Océanie | D. Bayvel/S. Kahn | 01/10/2010 |
| 1.8. | Identifier des thèmes et des opportunités de conférence possibles | Ensemble du Groupe | |
| 1.9. | Préparer une proposition visant à inclure le Centre collaborateur de Teramo dans le programme de formation qui doit se dérouler en marge de la Conférence de l'Association vétérinaire pour le Commonwealth (Ghana) | A. Rahman | 01/09/2010 |
| 1.10. | Inclure à l'ordre du jour des réunions annuelles du Groupe de travail les contacts prévus avec les Centres collaborateurs par téléconférence, vidéoconférence ou participation à des réunions | M. Varas | Immédiatement |
| 1.11. | Clarifier la politique de l'OIE sur la gestion des catastrophes | Groupe de travail sur le bien-être animal | Immédiatement |
| 1.12. | Fournir un DVD sur les Laboratoires de référence et les Centres collaborateurs | M. Varas | Fait |

© Organisation mondiale de la santé animale (OIE), 2010

Le présent document a été préparé par des spécialistes réunis par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE). En attendant son adoption par l'Assemblée mondiale des Délégués auprès de l'OIE, les points de vue qui y sont exprimés traduisent exclusivement l'opinion de ces spécialistes.

Toutes les publications de l'OIE sont protégées par la législation internationale sur les droits d'auteur. Des extraits peuvent être copiés, reproduits, traduits, adaptés ou publiés dans des revues, documents, ouvrages, supports électroniques ou tout autre média destiné au public, dans un but informatif, éducatif ou commercial, sous réserve de l'autorisation écrite préalable de l'OIE.

Les désignations et dénominations employées ainsi que le contenu de cette publication n'impliquent pas l'expression d'une opinion quelle qu'elle soit de la part de l'OIE concernant le statut légal d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une région, concernant leurs autorités ou portant sur la délimitation de frontières.

Les points de vue exprimés dans les articles signés relèvent de la seule responsabilité de leurs auteurs. La mention de sociétés commerciales ou de produits fabriqués, brevetés ou non, n'implique pas que ces sociétés ou produits soient approuvés ou recommandés par l'OIE de préférence à d'autres, de nature similaire et non mentionnés.